

L'ANNONCE EXPLICITE DE L'EVANGILE dans les établissements catholiques d'enseignement (2009)

Présentation brève du document de l'Enseignement Catholique

Ce document, écrit et publié par le Conseil National de l'Enseignement Catholique au cours de l'été 2009, prend appui sur le Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France publié en 2007 par les évêques de France et s'adresse à tous les acteurs de l'EC.

Il met au centre de celle-ci la pédagogie d'initiation : *Tout, aujourd'hui, atteste la véracité de l'adage ancien selon lequel « on ne naît pas chrétien, mais on le devient ». La présence des catéchumènes et des recommençants dans nos Eglise nous rappelle que, dans la société actuelle, il est possible de faire le choix de croire. (TNOC p.28)*

Le document de l'EC invite les établissements scolaires et leurs équipes pastorales à réfléchir à leur pratique pastorale, au sens de ce qu'ils font et à la manière dont ils vont poursuivre leur travail, le développer ou le renouveler. Il tient compte de toutes les situations sur le terrain, extrêmement diverses. Il ne laisse pas indifférent, car **partout on sent dans l'Ecole Catholique un « réveil apostolique » : il est urgent aujourd'hui d'évangéliser...**

Ces textes témoignent d'une nouvelle approche de la pastorale aujourd'hui : **toute démarche éducative dans un établissement scolaire est pastorale**, en ce sens qu'elle trouve son fondement dans l'action et l'enseignement de Jésus

Par contre aujourd'hui il ne suffit pas de dire que l'on est catholique, et de témoigner de sa foi par un projet éducatif adapté, en quelque sorte en restant à ce que l'après-concile avait appelé l'annonce implicite de la foi, pour être un établissement catholique digne de ce nom.

Deux objectifs

Le document a ainsi deux objectifs essentiels qui devraient mobiliser les établissements dans le renouvellement de leur pastorale et de leur catéchèse.

1. **Mieux situer la spécificité de l'annonce explicite dans un établissement catholique d'enseignement, au sein même de l'œuvre éducative, de l'action d'enseignement et de la transmission de la culture.** L'annonce explicite ne concerne pas seulement la catéchèse mais toutes les dimensions du projet d'un établissement. C'est cela qui est nouveau et qui demande à être réfléchi.
2. **Mieux mobiliser l'ensemble des acteurs des communautés éducatives** pour l'annonce et la réception de la bonne nouvelle, dans le respect de la liberté de chacun.

Le contenu du document

Première partie : Nature et spécificité de l'annonce de l'Évangile.

Le document précise l'originalité et la nouveauté radicale (une révolution certainement) de l'affirmation que toute démarche éducative, visant à une formation intégrale de la personne, est pastorale. Par là, on revient nécessairement à ce qu'est un établissement qui se veut explicitement catholique, et pas seulement dans son appellation : **tout établissement catholique est un lieu de vie explicitement référé à l'Évangile et son**

projet éducatif l'est tout autant. Et ceci alors même qu'il est ouvert à tous, quelle que soit la religion (selon les statuts de l'enseignement catholique un établissement catholique d'enseignement « est ouvert à tous les élèves par choix pastoral et de plus, pour les établissements sous contrats, par obligation légale »), et que la société où nous vivons est une société multiculturelle et pluri religieuse offrant à nos établissements un contexte et un public extrêmement diversifiés. Cela a trois conséquences.

1. **Cela concerne d'abord toute la communauté éducative de l'établissement :** *Si tous les membres de la communauté éducative ne sont pas appelés à annoncer explicitement la Parole de Dieu, tous ont à adhérer à un projet éducatif de l'établissement référé à l'Évangile.* Et cela doit interroger bien sûr sur le recrutement des acteurs de l'établissement, en premier lieu le chef d'établissement, et surtout sur la manière dont la communauté éducative est animée.
2. **Cela concerne le type de pastorale que l'on veut développer.** Dans la mesure où la demande des enfants et de leur parents est multiple et hétérogène et dans la mesure où le projet éducatif de l'école catholique est une éducation à la liberté, la pastorale est nécessairement **une pastorale de la proposition.**
3. Ce document conduit à distinguer entre ce qui est de l'ordre de **l'enseignement et de la transmission de la culture**, qui a nécessairement une dimension religieuse (même si notre société laïque souhaiterait la réserver à la sphère privée de la vie), et ce qui est de l'ordre de **l'annonce explicite de l'Évangile.**

Ceci étant posé le document développe longuement et précisément ce qu'est

1. **la première annonce**, distinguée de
2. **la catéchèse ordonnée** et de
3. **l'éducation permanente de la foi.**

La notion de *première annonce* est en quelque sorte le cœur de la réflexion et son originalité. Elle articule de façon subtile et pédagogique **l'acte d'enseigner et de transmettre** (qui est du côté de l'enseignant et de la communauté éducative) et **l'acte de croire et de vivre sa foi en toute liberté** (qui est du côté de l'enfant éduqué).

Seconde partie : l'animation de la communauté éducative.

Le document parcourt les trois dimensions du **projet d'animation pastorale autour de la Parole de Dieu** : elle est annoncée, elle est vécue, elle est enfin célébrée.

Ensuite le texte réfléchit sur **les acteurs de la pastorale**. Ce qui conduit à réfléchir sur la constitution et **la visibilité d'une communauté chrétienne** à l'intérieur d'un établissement scolaire. *La communauté éducative est enracinée dans la réalité ecclésiale.*

Troisième partie : préconisations.

Il est enfin donné quelques pistes de travail pour favoriser l'annonce explicite de l'Évangile, avec quelques annexes sur les différents aspects de la pastorale.

Pour obtenir le document en son entier :

http://www.enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/hs/hs_annonce-explicite-de-l-evangile.pdf

Pour obtenir un résumé du document :

http://www.ignace-education.fr/SITES/ignace-education.fr/IMG/pdf/annonce_ok.pdf